Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Session 2021

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

Vendredi 10 septembre 2021

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2 ET une étude critique de documents au choix parmi les études 1 et 2.

Il précisera sur la copie les numéros de sujets choisis pour la dissertation et l'étude critique de documents.

Dissertation 1

Les formes de la guerre du XVIII^{e} siècle à nos jours

Dissertation 2

Le patrimoine et le tourisme

Le candidat traitera une étude critique de documents au choix parmi les études 1 et 2.

Étude critique de documents 1 : Le rôle des sociétés dans le changement climatique

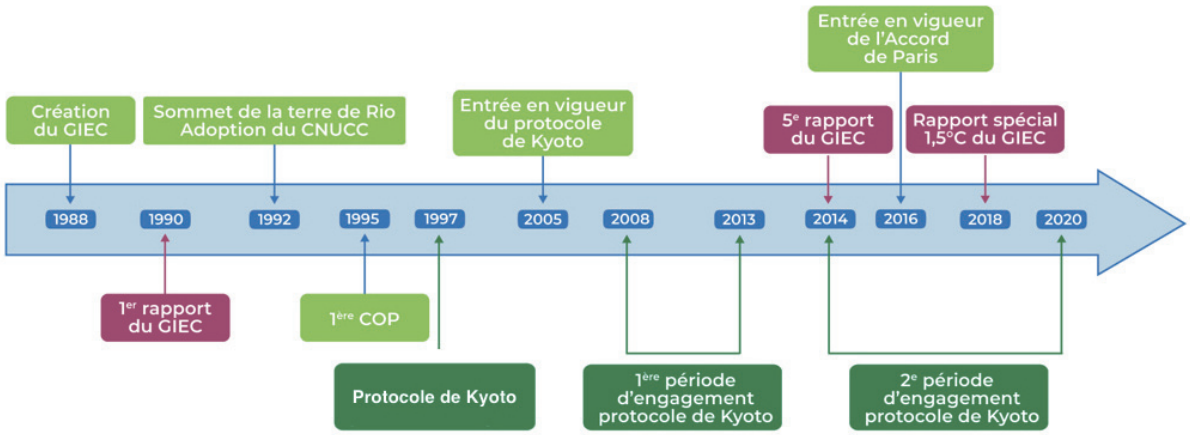
En analysant les documents et en vous appuyant sur vos connaissances, étudiez l'importance des fluctuations et évolutions climatiques, ainsi que leur impact géopolitique.

Document 1

Nous avons changé d'ère à partir de la révolution industrielle, mais les effets réels de ce changement ne sont vraiment mesurables que depuis le XX^{e} siècle, où les rejets de CO_2 dans l'atmosphère atteignent des niveaux alarmants et agissent clairement sur le climat. […] La vraie perturbation du climat commence, pour moi, avec la révolution industrielle. Très vite, on a pu constater *de visu* cette réalité avec le recul des glaciers, qui marque la rupture progressive du pacte entre l'homme et la nature. [...]
On peut effectivement penser que ce réchauffement, d'abord lent et faible, est lié à l'activité humaine, même si, concernant le XIX^{e} siècle, le lien n'a rien d'évident. De nos jours, en revanche, ce lien est l'explication la plus probable. Jamais, depuis au moins trois mille cinq cents ans, nous n'avons connu un réchauffement de cette ampleur. Nous sommes aujourd'hui à une hausse d'environ 0,9 degré en moyenne depuis 1850, et si l'avenir confirme les prévisions d'une augmentation des températures de 2 degrés, voire plus, au cours du XXI^{e} siècle, il faut bien comprendre que cela entraînera une modification importante du climat. […]
Je ne crois pas que nous soyons prêts à modifier radicalement nos modes de vie afin de diminuer nos émissions de CO_2. Mais je me refuse à jouer les prophètes de malheur. En tant qu'historien, mon rôle est plutôt d'informer, d'éclairer, de faire de la pédagogie. Toutefois, si, durant le XXI^{e} siècle, la température augmente vraiment de 2 à 4 degrés et si rien n'est fait, il faut bien comprendre que cela aura des conséquences majeures sur nos vies, notre environnement et, là, oui, il y aurait de quoi être inquiet.

Source : Interview d'Emmanuel Le Roy Ladurie, publiée le 2 février 2015 dans le magazine *L'Express*

Document 2



Source : d'après Chantal Fitoussi / Agence française pour la biodiversité, sur le site Internet d'eaufrance, service public d'information sur l'eau. Consulté le 10 septembre 2020

Étude critique de documents 2 : Le cyberespace, un espace conflictuel ?

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez que le cyberespace constitue un espace de conflictualité.

Document 1

Station d'écoute du réseau Echelon *de Morwenstow au Royaume-Uni.* Echelon *est le nom de code d'un système d'interception de communications privées et publiques, initié par les États-Unis pendant la guerre froide. Cette base est gérée par les services britanniques.*



Source : capture d'écran de Google Street View prise en 2010.
Image consultée le 6 novembre 2020

Document 2

Au-delà du plaisir de l'hommage à son auteur, l'analogie à l'ouvrage fondateur d'Yves Lacoste *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre* se justifie par le constat, d'une part, de l'explosion de la conflictualité dans le cyberespace, devenu un nouveau vecteur des affrontements géopolitiques et même un nouveau domaine militaire dans les stratégies et doctrines de nombreuses nations et, d'autre part, de sa militarisation – à savoir un jeu de processus sociaux, politiques et économiques visant à l'acceptation d'une approche militaire pour régler un problème – dans une dynamique de prolifération des armes et des menaces qui structure désormais son évolution et sa régulation. Bien sûr, tout comme la géographie, le cyberespace n'a pas été inventé pour faire la guerre et ne sert pas seulement à faire la guerre. On pourrait même avancer que les attaques menées jusqu'ici sont restées sous le seuil de ce que l'on qualifie de guerre au sens du droit international. Elles soulèvent néanmoins des difficultés de détermination des seuils de gravité en raison des audaces et des provocations des protagonistes les plus entreprenants. Le cyberespace a complètement révolutionné nos modes de vie, bouleversé nos économies et permis des progrès importants pour nos sociétés. Mais les bénéfices apportés par la révolution numérique sont désormais menacés justement parce que le cyberespace sert, d'abord, à faire la guerre.

Premièrement, l'usage du cyberespace à des fins offensives par de multiples acteurs, notamment les États, entraîne des risques d'escalade des conflits et de déstabilisation des sociétés qui menacent la paix et la sécurité internationales. […]

Deuxièmement, dans un contexte géopolitique instable marqué par la persistance d'une menace terroriste, l'affaiblissement des instances multilatérales et le clair retour de la compétition stratégique entre grandes puissances, les États se réservent des moyens d'agir et ne sont pas prêts à renoncer à certaines de leurs activités qui mettent pourtant en péril la sécurité et la stabilité du cyberespace. Le contexte de défiance et de rivalités de pouvoir limite la coopération à l'échelle internationale et constitue un frein aux efforts de régulation nécessaires pour assurer la sécurité et la stabilité du cyberespace face au risque systémique, interrogeant la notion même de sécurité dans le cyberespace.

Source : Frédérick Douzet et Aude Géry, « Le cyberespace, ça sert, d'abord, à faire la guerre. Prolifération, sécurité et stabilité du cyberespace », *Hérodote*, vol. 177-178, 2020